

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

Année : 2023-2024

1. Intitulé du module : Habitudes de vie et santé

Code : S.ER.SO.1210.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

Type :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- Anglais (lectures, vidéos)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

L'acquisition des connaissances dans ce module repose sur l'autonomie de l'étudiant-e dans ses apprentissages. Ainsi, plusieurs cours seront disponibles à distance et en mode asynchrone ; il est de la responsabilité de l'étudiant-e de les suivre dans leur entièreté.

Deux laboratoires sont organisés pour permettre à l'étudiant-e d'expérimenter les processus d'évaluation et d'intervention. Ces laboratoires ne sont pas certificatifs mais la présence est nécessaire au développement des compétences visées.

3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s)
- Avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre :

4. Compétences visées

- A. Rôle d'Expert-e : compétences A1 A2 A3 A4 A7
- B. Rôle de Communicateur-trice : compétences B2 B3
- C. Rôle de Collaborateur-trice : compétence C2

- E. **Rôle de Promoteur·trice de la santé** : compétences E1 E2
- F. **Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice** : compétences F1 F2
- G. **Rôle de Professionnel·le** : compétence G3

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre les concepts d'habitudes de vie, de santé et de bien-être.
- Identifier les liens existants entre la manière de réaliser une habitude de vie et les conséquences négatives et positives sur la santé et le bien-être.
- Identifier les répercussions sur les habitudes de vie de plusieurs conditions de santé fréquemment rencontrées dans la pratique en ergothérapie.
- Se familiariser avec le processus évaluatif, en particulier l'évaluation des composantes personnelles subjectives et des habitudes de vie.
- Se familiariser avec des principes et des approches d'interventions mobilisés en ergothérapie.
- Communiquer sur le rôle de l'ergothérapeute pour une condition de santé choisie (ou un trouble de santé) autant à l'oral qu'à l'écrit.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Concepts et approches (2 ECTS) – 26 périodes

Contenus :

Modèle MDHPPH 2 et Vivez bien votre vie (4 périodes)
Représentations et croyances sur la santé et croyances aux comportements (2 périodes)
Bases des approches cognitivo-comportementales (4 périodes)
Organisation des habitudes de vie/Interventions : Lifestyle redesign, ReDO, IPRST (4 périodes)
Rôle de l'ergothérapeute pour diverses conditions de santé (8 périodes)
Activité dirigée : liens entre habitudes de vie et santé (4 périodes)

Unité 2 – Gestion de la santé : alimentation, sommeil, activité physique, consommation et activités productives (2 ECTS) – 24 périodes

Contenus :

Activité physique, sommeil et maintien de la santé (4 périodes)
Sexualité et santé (4 périodes)
Défis occupationnels : alimentation et santé (2 périodes)
Éducation à la santé (2 périodes)
Consommation, système de récompense, motivation au changement (4 périodes)
Défis occupationnels : stress et habitudes de vie, neurobiologie du stress et gestion du stress (4 périodes)
Évaluation des composantes personnelles subjectives et des habitudes de vie (4 périodes)

Unité 3 – Rôles, relations interpersonnelles et santé (1 ECTS) – 14 périodes

Contenus :

Relations interpersonnelles et santé, occupations partagées, co-occupations (2 périodes)
Modèle systémique et neurobiologie des relations (4 périodes)
Régulation des émotions et identité occupationnelle (4 périodes)
Résolution créative de problèmes (4 périodes)

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Tutorat | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : | |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 : Un dossier écrit individuel en trois parties, valant pour 1/5 du module, est à remettre en semaines 9 et 10 (dates à préciser). Le dossier écrit complet (trois parties) est d'une longueur variant de trois à quatre pages.

Unité 2 et 3 : En groupe de six ou sept étudiant-e-s, élaboration d'un guide d'intervention en ergothérapie pour une condition de santé. Le travail écrit est divisé en six sections à déposer en semaine 13, 14, 15, 16, 17, et 18 respectivement. Chaque section est attribuée à un-e seul étudiant-e du groupe et la note obtenue est individuelle, elle compte pour 2/5 du module. Le guide complet fera l'objet d'une présentation orale en équipe (valant 1/5 du module). La note pour ce dossier (oral + écrit) est calculée ainsi : 1/5 attribuée à chaque membre de l'équipe pour l'oral 1/5 représentant la moyenne des notes individuelles de l'équipe pour l'écrit.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation des travaux écrits sont : intégration du vocabulaire scientifique et des termes appropriés, qualité des appuis théoriques, utilisation juste des termes et concepts relatifs à l'ergothérapie.

Les critères d'évaluation des présentations orales sont : qualité du support visuel, maîtrise du sujet, compréhension du rôle de l'ergothérapeute, respect du temps.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

En cas d'échec, une remédiation est possible. Il s'agira de représenter un dossier sur une autre condition de santé choisie par l'enseignant-e.

Répétition

- Écrit Oral Pratique
 Dossier Autre :

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

L'autonomie de l'étudiant-e dans ses apprentissages est une condition essentielle à la réussite de ce module.

10. Bibliographie principale

- Blairy, S., Baeyens, C., & Wagener, A. (2020). *L'activation comportementale : Traitement des évitements comportementaux et de la rumination mentale*. Mardaga.
- Clark, F., Jackson, J., Carlson, M., Chou, C.-P. Cherry, B. J., Jordan-Marsh, M., Knight B. G., Mandel, D., Blanchard, J., Granger, D. A., Wilcox, R. R, Ying Lai, M. White, B., Hay, J., Lam, C., Marterella, A. , & Azen, S. P. (2012). Effectiveness of a lifestyle intervention in promoting the well-being of independently living older people: results of the Well Elderly 2 Randomised Controlled Trial. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 66(9), 782-790.
- Eklund, M., & Erlandsson, L. K. (2011). Return to work outcomes of the Redesigning Daily Occupations (ReDO) program for women with stress-related disorders—A comparative study. *Women & Health*, 51(7), 676-692.
- Frank, E., Soreca, I., Swartz, H. A., Fagiolini, A. M., Mallinger, A. G., Thase, M. E., ... & Kupfer, D. J. (2008). The role of interpersonal and social rhythm therapy in improving occupational functioning in patients with bipolar I disorder. *American Journal of Psychiatry*, 165(12), 1559-1565.
- Moll, S. E., Gewurtz, R. E., Krupa, T. M., Law, M. C., Lariviere, N., & Levasseur, M. (2015). "Do-Live-Well": A Canadian framework for promoting occupation, health, and well-being: «Vivez-Bien-Votre Vie»: un cadre de référence canadien pour promouvoir l'occupation, la santé et le bien-être. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82(1), 9-23.

11. Enseignant·e·s

Michelle Monin, Romain Bertrand, Louis-Pierre Auger, Joannie Thériault, Magali Steffen, Julie Desrosiers, Hélène Libon

Nom du/de la responsable de module : Julie Desrosiers

Descriptif validé le : 14 janvier 2024

Descriptif validé par : Martine Bertrand Leiser